



# BILAN 2024/2025

---

ACCUEILS PERISCOLAIRES

DIRECTION EDUCATION ET SPORT  
DEVILLE LES ROUEN

## Table des matières

INTRODUCTION .....	2
I.    Les accueils périscolaires .....	2
a.    Le personnel.....	3
1)    La direction .....	3
2)    Les animateurs .....	4
3)    La communication.....	5
b.    Fréquentation des garderies.....	6
c.    Tarification.....	7
d.    Bilan financier accueils périscolaires .....	7
II.    Le temps du midi .....	8
CONCLUSION .....	9

# INTRODUCTION

Le projet éducatif de territoire (PEDT) et « plan mercredi » de la commune répondent à une démarche globale en direction des enfants de Déville lès Rouen. Les accueils du matin et du soir, s'inscrivent parfaitement dans ces projets. Ces temps périscolaires sont assurés par le service Education et Sport. Deux dispositifs se distinguent, les accueils du matin et du soir avant et après les classes et celui du temps du midi. Ces deux dispositifs sont proposés aux familles pour faciliter leur organisation et ne sont pas obligatoires.

## I. Les accueils périscolaires

Ce service a pour objectif de répondre aux besoins d'accueils des familles Dévilloises avant et après la fin des classes. Pour cette année 2025-2026, notre garderie a évolué. En effet, les garderies du matin et du soir sont devenues des accueils périscolaires avec une déclaration auprès du Service Départemental de la Jeunesse et des animateurs qualifiés sur chaque site. L'équipe d'animation propose des animations en lien avec le PEDT afin de répondre aux objectifs éducatifs et pédagogiques fixés par la commune.

A partir de la rentrée de septembre 2025, les parents peuvent inscrire leurs enfants via le nouveau portail famille et par période. Chaque période est définie entre les différentes vacances scolaires. L'ouverture des périodes d'inscription s'effectue chaque lundi de rentrée scolaire. L'inscription sur le temps méridien en amont est obligatoire afin d'assurer le nombre de repas prévus et éviter la surfacturation.

Les accueils périscolaires sont ouverts tous les jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à partir de 7h30 et jusqu'à 18h00.

Localisation des accueils périscolaires

- **Ecole maternelle Crétay (3 rue Schwach 76250 Déville lès Rouen)**

**Horaires :** 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h00

**Lieux :** Salle de restauration, grande salle de jeux, petite salle de classe et utilisation de la cour de récréation.

**Qui :** Les enfants de l'école Rousseau et de l'école Crétay.

- **Ecole maternelle Bitschner (1 rue Dumont 76250 Déville lès Rouen)**

**Horaires :** 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h00

**Lieux :** Salle de motricité, salle de restauration et utilisation de la cour de récréation.



**Qui :** Les enfants de l'école Charpak et de l'école Bitschner

➤ **Ecole Blum (Rue René Coty 76250 Déville lès Rouen)**

**Horaires :** 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h00

**Lieux :** Salle dédiée à la garderie et/ou bibliothèque et utilisation de la cour de récréation.

➤ **Ecole Andersen (Place Winston Churchill 76250 Déville lès Rouen)**

**Horaires :** 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h00

**Lieux :** Salle de restauration, grande salle de jeux et utilisation de la cour de récréation.

a. Le personnel

**1) La direction**

Placée sous la responsabilité du directeur du service Education Sport, la direction assure une meilleure transversalité entre les services des Ressources Humaines, les Affaires Scolaires et la Restauration Collective. Pour l'année scolaire 2024-2025, une directrice périscolaire et extrascolaire en poste a été rejointe par un directeur adjoint début février 2025. En effet, une réorganisation du service a été effectuée redéfinissant les rôles et postes de chacun.

Les deux directeurs périscolaire et extrascolaire sont titulaires des deux qualifications suivantes :

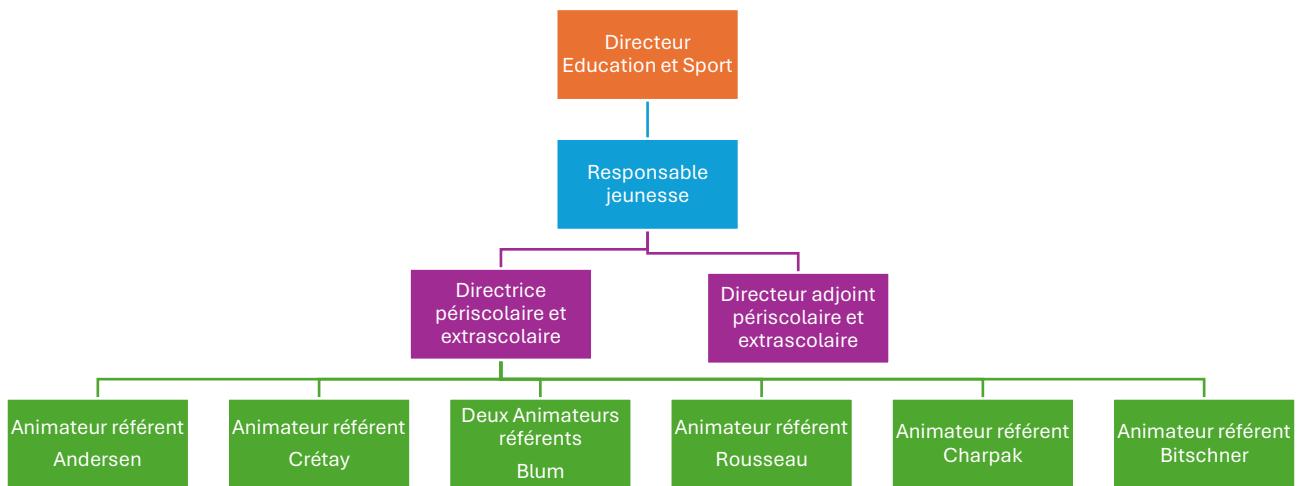
- La directrice périscolaire est titulaire d'un MASTER Métier de L'enseignement de l'Education et de la Formation.
- Le directeur adjoint est titulaire du BAfd (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

La direction a pour mission de :

- Piloter les équipes périscolaires : gestion des absences et des remplacements de équipes, contrôler l'encadrement des enfants, gérer les problèmes rencontrés sur les sites, former et informer les animateurs.
- Garantir le lien avec les familles : communication avec les familles, gestion des appels aux familles, des courriers, suivre les fréquentations et la facturation etc.
- Garantir le lien avec les directions d'écoles : Liaison avec les directions d'école pour assurer la passation d'informations importantes liées aux enfants et du personnels.
- Gestion du budget alloué au périscolaire
- Gérer l'organisation des Plan de Prévention de Mise en Sureté (PPMS).
- Gérer l'organisation du Service Minimum d'Accueil (SMA).



Les deux supervisés par la responsable jeunesse à compter du 1 janvier 2025.



## 2) Les animateurs

Les équipes sont constituées de deux animateurs par site dont au moins un des deux animateurs est référent d'une école. Sur chacun de nos sites, au moins un des deux animateurs est diplômé du BAFA. De plus, la commune s'est engagée à accompagner les animateurs référents à la formation du BAFD. Au cours de l'année 2025, deux animateurs ont débuté la formation.

La ville s'engage à former des équipes pérennes et source de repère pour les enfants.

La mise en place de thématiques d'animations, a déjà été instaurée afin de proposer une offre plus qualitative aux enfants et aux familles. Les animateurs référents mettent en place un projet d'animation devant répondre aux objectifs du projet pédagogique.

Les **objectifs pour l'année** sont les suivants :

Construire un cadre bienveillant et inclusif pour tous les enfants

Actions à conduire :

- Mettre en place une charte de la bienveillance et du respect, élaborée avec les animateurs et expliquée aux enfants (règles communes, gestion des conflits, respect de la parole).
- Former ou sensibiliser les équipes à l'accueil des enfants à besoins particuliers (handicap, troubles du comportement, diversité culturelle).
- Créer des temps d'écoute et de médiation (temps calme, référent adulte identifié, espace de parole) pour prévenir les situations de mal-être ou de conflit.

Favoriser l'implication active des enfants en les rendant acteurs de leur temps périscolaire

### Actions à conduire :

- Mettre en place des temps de concertation avec les enfants (conseil d'enfants, boîte à idées, votes simples) pour choisir certaines activités ou règles de vie.
- Encourager les animateurs à utiliser des méthodes pédagogiques actives : travail en petits groupes, projets collectifs, jeux coopératifs.
- Valoriser les initiatives des enfants en leur permettant de proposer, préparer ou animer une activité accompagnée d'un adulte.

Diversifier et renouveler les activités afin de stimuler la curiosité, la créativité et l'autonomie des enfants.

### Actions à conduire :

- Développer des ateliers thématiques variés (artistiques, sportifs, scientifiques, écologiques, culinaires) adaptés aux tranches d'âge.
- Mettre en place des projets sur plusieurs semaines (exposition, spectacle, jardin partagé, défi collectif) pour donner du sens et une continuité aux activités.
- Favoriser l'ouverture sur l'extérieur : intervenants locaux, partenariats associatifs, sorties de proximité ou actions intergénérationnelles.

L'équipe de direction accompagne les équipes dans l'atteinte des objectifs grâce à des temps de réunion et des bilans permettant d'analyser les réussites et les axes d'amélioration. Tous les mois, les animateurs référents sont réunis pour échanger sur les problématiques et les axes d'amélioration ou de perfectionnement sur leur site périscolaire. Les échanges permettent de faire évoluer les méthodes de travail et d'ajuster les pratiques professionnelles afin de garantir une cohérence éducative et une qualité d'accueil optimale.

### 3) La communication

L'équipe d'animation participe pleinement à la vie de l'enfant. C'est pourquoi une communication efficace entre l'ensemble des acteurs est essentielle. Les animateurs référents ont pour mission de relayer les informations concernant les situations rencontrées sur leur site auprès des enseignants, des directeurs d'école ainsi que de la direction périscolaire. Ces informations doivent être partagées avec tous afin de permettre une gestion adaptée et cohérente des situations complexes.

En cas de problématiques majeures, la direction périscolaire informe systématiquement les familles, par courriel ou par appel téléphonique, afin d'assurer un accompagnement et un suivi appropriés des situations rencontrées avec les enfants sur le temps périscolaire. L'objectif est de travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs pour garantir un accueil de l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

Une procédure de gestion des conflits avec les familles a été mise en place et fourni à l'ensemble de l'équipe d'animation (voir en annexe).

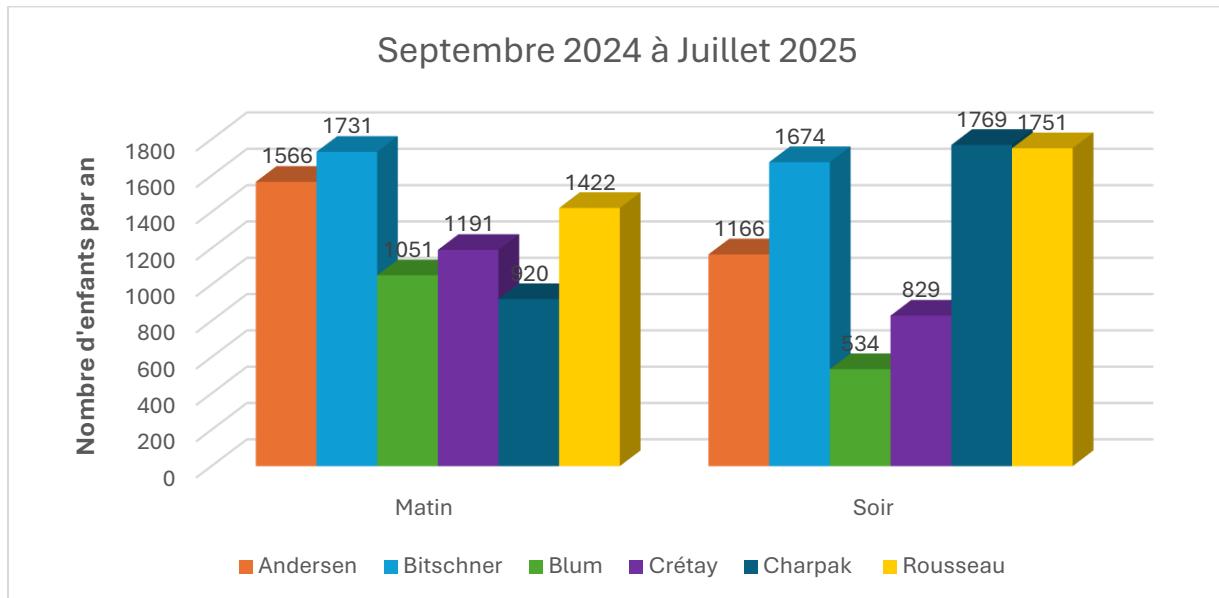


## b. Fréquentation des garderies

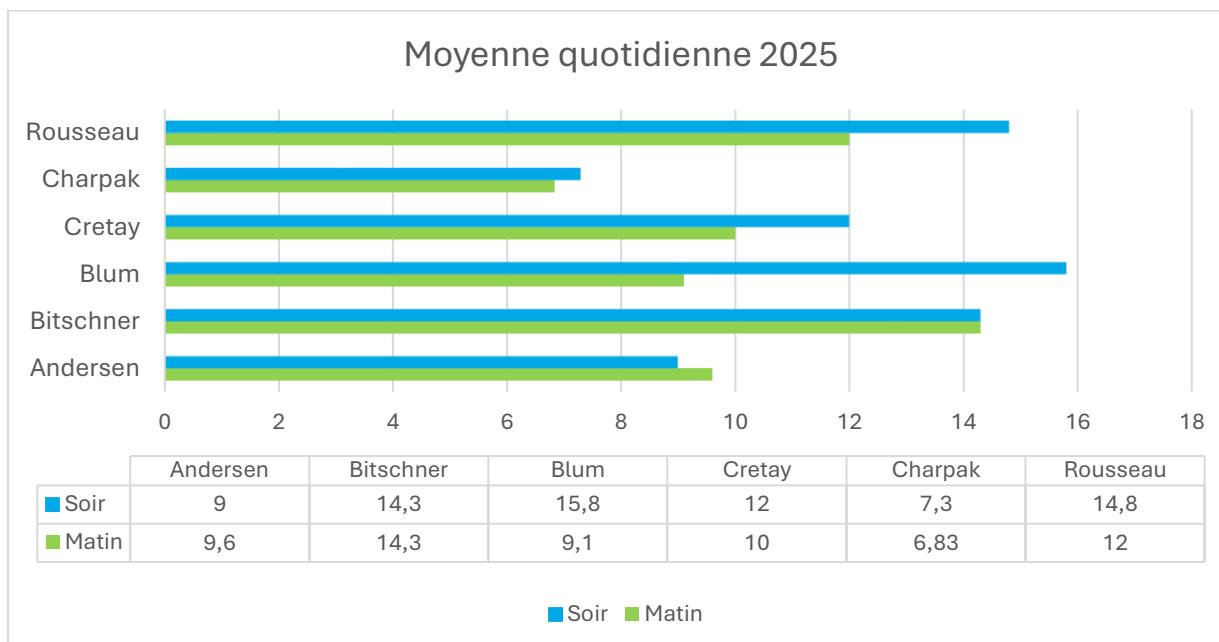
Les animateurs effectuent un pointage matin et soir des présences des enfants sur chaque créneau sur une tablette.

Ainsi, les enfants sont pointés en fonction de leur présence :

- Le matin
- Le soir
- A la journée (le matin et le soir du même jour).



La moyenne quotidienne d'enfant présent le matin et le soir dans les écoles sur l'année scolaire est présentée ci-dessous :



### c. Tarification

Ci-dessous, la tarification applicable pour l'année 2024-2026 et l'année 2025-2026 votée et adoptée par la commune :

<b>Tarifs applicables</b>		<b>2024/2025</b>	<b>2025/2026</b>
<b>Dévillois</b>			
<i>Quotient CAF</i>			
<b>Garderie Matin</b>	Tranche 1	De 0 à 350	1.56€
	Tranche 2	De 350.01 à 450	2.22€
	Tranche 3	De 450.01 à 600	2.71€
	Tranche 4	De 600.01 à plus	3.20€
<i>Quotient CAF</i>			
<b>Garderie Soir</b>	Tranche 1	De 0 à 350	2.34€
	Tranche 2	De 350.01 à 450	3.20€
	Tranche 3	De 450.01 à 600	3.91€
	Tranche 4	De 600.01 à plus	4.64€
<i>Quotient CAF</i>			
<b>Garderie Soir / Matin</b>	Tranche 1	De 0 à 350	3.15€
	Tranche 2	De 350.01 à 450	4.20€
	Tranche 3	De 450.01 à 600	5.14€
	Tranche 4	De 600.01 à plus	5.40€
<b>Non dévillois</b>			
	Garderie du matin		3.33€
	Garderie du soir		4.81€
	Garderie matin et soir		5.61€
			3.50€
			5.05€
			5.89€

### d. Bilan financier accueils périscolaires

<b>BILAN FINANCIER ACCUEILS PERISCOLAIRES 2024-2025</b>	
<b>Nature</b>	<b>Dépenses</b>
Alimentation/Goûter	18611.93 euros
Produits de traitement	226.27€
Fournitures de petits équipements	299.32€
Coût salarial du temps du midi et accueils périscolaires	122 112.00

## II. Le temps du midi

La Ville se charge également de la gestion du temps de la pause méridienne. Ce temps concerne le créneau de 11h30 ou 11h45 après la classe jusqu' à la reprise des enseignements à 13h30 ou 13h45. Il s'agit essentiellement de l'encadrement des enfants durant leur présence au restaurant scolaire et de la période qui suit le déjeuner, lequel se partage selon les écoles et les jours en deux temps :

Il s'agit d'un temps de mises en place d'activités manuelles, sportives, artistiques mises en place par l'équipe d'animation tout au long de l'année. Ces activités sont proposées tout au long du temps méridien.

En fonction des effectifs sur le temps méridien, les équipes d'animations sont plus ou moins grandes allant de 2 animateurs à 7 animateurs avec un référent sur chaque site. De plus, deux éducateurs sportifs interviennent également sur ce temps.

Pour l'année 2025-2026, dans le cadre d'une volonté affirmée de la commune de valoriser les activités de ses éducateurs sportifs, un projet d'animations sportives sur le temps de la pause méridienne a été mis en place au bénéfice des enfants Dévillois. Ce dispositif, déployé sur l'ensemble de l'année scolaire, est entièrement tourné vers la découverte et la pratique du sport. L'objectif principal de ce projet est d'offrir aux enfants un temps d'amusement, de découverte et d'initiation sportive, dans un cadre bienveillant, ludique et éducatif, durant la pause du midi. Les éducateurs sportifs municipaux peuvent ainsi mettre à profit leurs connaissances et leur expertise pour proposer des activités adaptées à l'âge et aux capacités des enfants. Tout au long de l'année, diverses disciplines sportives sont proposées : acrosport, sports de raquette (tennis de table, badminton), sports collectifs (basket, handball), activités cyclistes (initiation au vélo et à la sécurité), jeux traditionnels collectifs, gymnastique au sol et expression corporelle.

Le projet se déroule principalement sur les trois écoles élémentaires de la commune (Blum, Rousseau et Charpak), selon des cycles de pratique d'environ deux mois consécutifs par école. Une dernière session en juin/juillet est proposée à une école préélémentaire, dans une démarche d'expérimentation visant à évaluer l'intérêt et les bénéfices du dispositif, avec pour objectif d'envisager son éventuelle extension aux écoles maternelles dès l'année scolaire suivante.

# CONCLUSION

En 2024-2025, le service périscolaire a assuré un accueil de qualité, sécurisé et adapté aux besoins des enfants et des familles.

L'engagement des équipes, ainsi que la diversité des activités proposées, ont favorisé le bien-être, la socialisation et la continuité éducative avec l'école.

Un point de vigilance a toutefois été identifié : la fatigue accumulée des enfants confrontés à une large amplitude horaire. Ce constat oriente nos actions futures afin de consolider et d'améliorer le service pour les années à venir.

Dans l'ensemble, un climat éducatif favorable a été instauré, en cohérence avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Le recrutement des animateurs ainsi que la prise en compte des enfants à besoins spécifiques demeurent des axes d'amélioration à poursuivre.

En conclusion, les objectifs fixés pour l'année à venir s'inscrivent dans une démarche de continuité et d'amélioration du service périscolaire. Ils s'articulent autour de trois axes prioritaires : **l'inclusion, la découverte et l'éducation à la citoyenneté**.

Il s'agira de renforcer l'accueil et l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques afin de garantir l'égalité d'accès aux activités pour tous. La diversification des propositions permettra de favoriser la découverte culturelle, sportive et artistique, tout en développant l'autonomie et la participation des enfants à la vie collective.

Par ailleurs, un effort particulier sera porté sur la **formation des animateurs**, afin de consolider les compétences professionnelles et d'améliorer la qualité des animations proposées. L'aménagement des temps et des espaces, notamment des garderies, sera également repensé pour offrir un cadre plus adapté, apaisant et sécurisant.

Enfin, le temps du **midi** fera l'objet d'une attention spécifique, avec le renforcement du lien entre les services périscolaires et les écoles, ainsi que la mise en place d'activités adaptées à ce temps particulier, favorisant le bien-être, la détente et le vivre-ensemble.

Ces orientations visent à poursuivre le développement d'un accueil périscolaire de qualité, en adéquation avec les attentes des familles, les besoins des enfants et les objectifs éducatifs de la collectivité.